

habite, rappelle, jusqu'à un certain point, celle de l'étable qui l'a vu naître. Il lui faut des vêtements sacrés, corporaux, nappes d'autel et de communion, purificateurs. Il faut aussi à ses ministres, des ornements dignes de Celui qu'ils font descendre sur l'autel, qu'ils donnent en nourriture aux fidèles et qu'ils promènent en triomphe à certaines fêtes de l'année.

Ces considérations suffisent pour faire comprendre l'excellence de l'Œuvre des Tabernacles, et les mérites que doivent avoir, aux yeux de Dieu, tous ceux qui s'y intéressent, directement ou indirectement.

L'Œuvre des Tabernacles, de Québec, que nous voulons plus particulièrement recommander à la générosité de nos lecteurs, a été fondée en 1887, pour venir en aide aux églises pauvres de l'archidiocèse et des diocèses voisins.

L'Association compte actuellement 500 membres. Sur ce nombre, 30 travaillent activement à la confection des ornements sacerdotaux, sous la direction des Sœurs de la Charité. Les autres coopèrent par leur contribution annuelle, qui est de 50 centins pour chaque membre individuellement, et de une piastre pour les fabriques, qui comptent présentement 175 abonnées. Nous croyons que ce chiffre pourrait facilement être doublé, car il en est bien peu qui soient réellement incapables de fournir cette modique somme. Il ne faut pas oublier que le clergé est spécialement intéressé, et que sans son concours, l'association ne peut se maintenir et encore moins se développer dans une mesure conforme aux besoins des paroisses et des missions pauvres. Les dames directrices aiment à reconnaître que ce concours ne leur a pas été marchandé jusqu'à présent, et elles prient les membres du clergé de vouloir bien agréer l'expression de leur sincère reconnaissance.

Les dépenses annuelles, nécessitées par les achats, se montent à 1,200 piastres environ ; et pour faire face à ce montant, l'association n'a pour toutes ressources que l'offrande de ses membres et quelques dons particuliers.

Ces offrandes, ainsi que les dons de toile, damas, robes de soie, coupons de velours, etc., doivent être adressés, soit à Mgr Têtu, soit à Madame Prudent Garneau, 14, rue Saint-Flavien, à Madame P.-J. Jolicœur, 71, rue Sainte-Anne, ou à Mademoiselle Eugénie Têtu, 26, rue Couillard.

Les missionnaires qui désirent recevoir des ornements, doivent en faire la demande à Mgr Têtu, *directement*, et indiquer les objets qui leur sont le plus utiles.